



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	38-0642-9	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/08/22	Remplace la version datée de :	2022/10/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Additif de traitement des polymères FX 5929M Dynamar(MC) 3M(MC)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

ADDITIF DE TRAITEMENT DES POLYMERES

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Matériaux de pointe
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Poussières combustibles: Catégorie 1

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Peut produire des concentrations de poussière combustible dans l'air.

Peut causer la fièvre des polymères.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde**Prévention :**

Évite la dispersion de la poussière dans l'air (p. ex., pendant le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Fournit un système de ventilation local aux sources d'émission des procédés afin de prévenir l'exposition près de la source et d'empêcher l'évacuation de la poussière dans l'aire de travail. Instaurer des activités d'entretien régulière pour s'assurer que les poussières combustibles ne s'accumulent pas sur les surfaces. Obtenir, lire et suivre toutes les consignes de sécurité avant utilisation. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ne pas respirer les vapeurs ni les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.

Réponse:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Peut causer des brûlures thermiques. L'inhalation des vapeurs dégagées pendant le traitement peut être dangereuse. Ces vapeurs peuvent provoquer l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polyéthylène glycol	25322-68-3	40 - 55	Poly (oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy-
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	9011-17-0	40 - 55	1-propène, 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-, polymère avec 1,1-difluoroéthène
Carbonate de calcium	471-34-1	< 5	Acide Carbonique, sel de calcium (1:1)
Talc	14807-96-6	0.5 - 5 Secret Fabrication *	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)
Oxyde de magnésium	1309-48-4	< 3	Oxyde de magnésium (MgO)

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité. Le matériau en poudre peut former un mélange air-poussière explosif. Éviter les méthodes de lutte contre l'incendie qui entraîneraient que les poudres soient aéroportées.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Évitez la dispersion de poussière dans l'air (c'est-à-dire le nettoyage des surfaces avec de l'air comprimé). Passer l'aspirateur pour éviter l'empoussièrement. **AVERTISSEMENT!** Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Les conditions de mise en œuvre peuvent réduire la taille des particules et créer des conditions de danger dues à la poussière combustible générée, par diminution de l'énergie et de la température nécessaire à l'inflammation. Il y a risque d'explosion si la poussière issue de ce matériau entre en contact avec une source d'allumage. L'entretien de routine doit être fait pour assurer que les poussières combustibles ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les solides peuvent produire des décharges d'électricité statiques quand ils sont transférés et lors des opérations de mélange qui peuvent être une source d'ignition. Évaluer le besoin de précautions, comme l'abrasion et le collage, le transfert d'énergie du matériel (la vitesse par exemple basse, la courte distance), ou atmosphères inertes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de magnésium	1309-48-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):10 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Polyéthylène glycol	25322-68-3	AIHA	MPT:10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du

matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Mettre en place une extraction locale au niveau des sources d'émission pour contrôler l'exposition près de la source et empêcher l'échappement de poussière dans la zone de travail. On recommande que tous les équipements de contrôle des poussières (comme la ventilation extractive locale), les équipements de process et les systèmes de transport de matériel impliqués dans la manipulation de ce produit soient évalués pour le besoin sécurité de protection d'explosion. Les sécurités reconnues incluent des conduits de compensation d'explosion, des systèmes de suppression d'explosion et des environnements de process déficients en oxygène. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières, les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement). Évaluer le besoin d'un équipement électrique classé.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques

porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
---------------	--------

Aspect physique spécifique:	Poudre
couleur	blanc cassé
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur relative	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	1 - 1,3 g/cm3
Densité relative	1 - 1,3 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	341 °C [Détails: METHOD: ASTM D-1929]
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	<i>Ne s'applique pas</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Ne s'applique pas</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Ne s'applique pas</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Fluorure de carbonyle	Température élevée - >300°C
Formaldéhyde	Température élevée - >300°C

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Fluorure d'hydrogène
Vapeur toxique, gaz, particule.

Température élevée - >300°C
Température élevée - >300°C
Température élevée - >300°C
Température élevée - >300°C

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Lors du chauffage :

Fièvre des polymères : les signes et les symptômes sont notamment des douleurs ou des serremments thoraciques, l'essoufflement, la toux, des malaises, des douleurs musculaires, une accélération du rythme cardiaque, de la fièvre, des frissons, de la sueur, la nausée et des maux de tête.

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus. Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus. Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

Cancérogénicité:

<u>Ingrédient</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Description de la classe</u>	<u>Réglementation</u>
-------------------	---------------	---------------------------------	-----------------------

Additif de traitement des polymères FX 5929M Dynamar(MC) 3M(MC)

Talc	14807-96-6	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
------	------------	---	---

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polyéthylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Polyéthylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	Rat	LD50 6 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de magnésium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Oxyde de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 3 870 mg/kg
Carbonate de calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polyéthylène glycol	Lapin	Irritation minimale.
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de magnésium	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polyéthylène glycol	Lapin	irritant léger
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	irritant léger
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polyéthylène glycol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

Talc	Humain	Non classifié
------	--------	---------------

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Polyéthylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyéthylène glycol	In vivo	N'est pas mutagène
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de magnésium	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Polyéthylène glycol	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de magnésium	Non spécifié	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5699 +/- 1341 mg/kg/jour	5 jours
Polyéthylène glycol	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement		NOEL non disponible	
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 562 mg/animaux/jour	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polyéthylène glycol	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Oxyde de magnésium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
----------------------	------------	----------------------	---------------	-----	--	------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polyéthylène glycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Polyéthylène glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines
POLYMERE DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer

les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	38-0642-9	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/08/22	Remplace la version datée de :	2022/10/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca